

Anne deux fois par semaine. Dès la première fois que je le conduisis, l'enfant put, après la vénération de la relique, se tenir debout et faire deux ou trois pas au grand étonnement des personnes présentes. Encouragée par ce bon résultat, ma confiance en sainte Anne devint encore plus grande et je le conduisis régulièrement à l'église durant le mois de sainte Anne. A la fin du mois, l'enfant pouvait marcher et courir comme les autres enfants de son âge. Je promis que si la Bonne sainte Anne faisait marcher mon enfant, de faire publier le fait dans les Annales. Je viens donc remplir ma promesse, car je suis bien convaincue que mon enfant marche par la puissante intercession de la Bonne sainte Anne.—Mme M. R.

BAIE SAINT-PAUL.—Faveurs obtenues.—Mme L. S.
6 octobre 1894.

OTTAWA.—Je désire remercier la Bonne sainte Anne, par l'entremise des Annales, pour le prompt soulagement qu'elle m'a apporté dans une maladie dangereuse. Je suis maintenant en pleine convalescence.

Gloire, amour, reconnaissance à la Bonne sainte Anne !—UNE ABONNÉE.

11 octobre 1894.

N.-D. DE STANBRIDGE.—Deux grâces particulières ont été obtenues par l'intercession de sainte Anne.

UNE FAMILLE RECONNAISSANTE.

J. B. M., Ptre.

CHAMBLY. — Deux de mes paroissiennes désirent témoigner leur reconnaissance à la Bonne sainte Anne pour des faveurs obtenues. Elles ont promis la publication, dans les Annales, si elles étaient guéries, et elles désirent s'acquitter de leur promesse.

Madame Norbert Levreault souffrait depuis trois ans d'une névralgie très aiguë. Depuis le mois de février dernier, son état inspirait des craintes sérieuses. Au